

FIGARO

SOURCE: A1119 ANNEE: 88
 BOITE N°: 002 DOC N°: 2127

QUESTIONNAIRE COMPLÉMENTAIRE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL

Ce questionnaire doit être rempli pour chaque personne du ménage si:
 - la personne appartient à l'échantillon sortant [STTSECH = 1 ou 2]
 et - la personne travaille [FI = 1 à Q. 8 et AH = 1 à Q. 23]
 et - il ne s'agit pas d'un agriculteur exploitant [à son compte ou aide familial]

A RECOPIER PAR L'ENQUÊTEUR

RÉSERVÉ
A LA DR

RG CLÉ TECH STTSECH A SA IM LOC (E)

CLEF

TC

Prénom

4

Résultat de l'interview complémentaire

N° i	Sexe	Date de naissance	
NOI	1. Masc. 2. Fém. S	mois NAIM	année NAIA (E)

Accepté
 Refus
 Absent de longue durée

	1
	2
	3

RIC

AIDE-MÉMOIRE

Noter ici les indications du questionnaire principal qui vous seront utiles

STATUT (d'après les Q. 14 et 16) → chef d'entreprise ou salarié

DATE DE DÉBUT D'EMPLOI DANS L'ENTREPRISE (Q. 17 c): 19 ANCA ANCM

TYPE D'HORAIRE (Q. 24): temps complet temps partiel

Visa n° 88 A 003 EC 02 du ministre d'État, de l'Économie, des Finances et de la Privatisation (INSEE), valable pour 1988. Enquête statistique obligatoire (loi n° 57-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique). Tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner une peine d'amende.

Questionnaire confidentiel destiné à l'INSEE.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit aux individus un droit d'accès et de rectification pour les informations les concernant. Ce droit d'accès peut être exercé pendant le délai où ces informations sont gardées sous forme nominative auprès des directions et services régionaux de l'INSEE.

COMPLÉMENT : CHANGEMENT DE SITUATION, TYPE D'EMPLOI, PÉRIODE DE RÉFÉRENCE

● Notez ci-dessous la DATE de remplissage du questionnaire COMPLÉMENTAIRE.

jour quantième mois

● Si le questionnaire COMPLÉMENTAIRE est rempli EN MÊME TEMPS que le questionnaire PRINCIPAL :

POUR LES SALARIÉS ▶▶ Q. 2

POUR LES NON SALARIÉS ▶▶ Q. 4

● Si le questionnaire COMPLÉMENTAIRE est rempli un AUTRE JOUR que le questionnaire PRINCIPAL ▶▶ Q. 1

1

Votre situation professionnelle s'est-elle modifiée depuis la date où vous (ou une autre personne de votre ménage à votre place) avez (a) répondu au questionnaire principal ?

- 1. OUI, vous avez changé de travail
- 2. OUI, vous avez cessé votre activité professionnelle temporairement ou définitivement (chômage, reprise des études, stage de formation non rémunéré, service militaire, retraite, pré-retraite, invalidité, longue maladie, retour au foyer, ...)
- 3. NON, vous continuez à exercer la même activité professionnelle

1
2
3

▶▶ FIN

MOSIT

● *POUR LES SALARIÉS* ▶▶ Q. 2

● *POUR LES NON SALARIÉS* ▶▶ Q. 4

2

Quelle est la taille de l'établissement qui vous emploie ?

- 1. 1 à 9 salariés
- 2. 10 à 49 salariés
- 3. 50 à 499 salariés
- 4. 500 salariés et plus
- 9. ne sait pas

1
2
3
4
9

TAET

3

Quel type de travail effectuez-vous principalement ?

● *Tendre la carte code n° 1.*

● *Reporter le code correspondant ; si "Z" préciser :*

|

TACHEP

4

● DÉTERMINATION DE LA JOURNÉE ET DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE DE L'ENQUÊTE COMPLÉMENTAIRE

● *A remplir directement par l'enquêteur.*

La JOURNÉE DE RÉFÉRENCE est la veille de la date de remplissage du questionnaire COMPLÉMENTAIRE lorsque l'enquête COMPLÉMENTAIRE est faite un autre jour que le LUNDI.

Quand l'enquête COMPLÉMENTAIRE est faite un LUNDI, la JOURNÉE DE RÉFÉRENCE est le SAMEDI qui précède si le mois de naissance de la personne (NAIM) est PAIR, le DIMANCHE qui précède si son mois de naissance est IMPAIR.

La SEMAINE DE RÉFÉRENCE est la période de 7 jours qui s'achève par la JOURNÉE DE RÉFÉRENCE. Celle-ci en est donc le dernier jour.

		jour (2 premières lettres)		JREFJ
JOURNÉE DE RÉFÉRENCE	{	quantième (01 à 31)		JREFQ
		mois (01 à 12)		JREFM

DU _____ 1988

AU _____ 1988

jour quantième mois

A L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les questions que je vais vous poser concernent votre activité professionnelle PRINCIPALE. Nous allons essayer de décrire votre temps de travail sous ses principaux aspects, en particulier votre DURÉE de TRAVAIL et l'ORGANISATION de vos HORAIRES de TRAVAIL.

- Les questions posées dans la partie A portent sur la dernière période de travail qui n'ait pas été perturbée pour des raisons particulières ou passagères.
- Si la personne interrogée hésite sur le champ des activités professionnelles à retenir pour répondre aux questions, et SEULEMENT dans ce cas-là, lui préciser que les activités à domicile doivent être prises en compte au même titre que les autres (en particulier pour les enseignants, les cadres, les non salariés qui effectuent souvent une partie de leur travail chez eux).

5

a

Le nombre de jours où vous travaillez chaque semaine est-il ?

1. toujours le même
2. en général le même, mis à part quelques semaines de l'année (telles que périodes d'astreinte, permanence, garde, surcroît d'activité temporaire, ...)
3. variable d'une semaine à l'autre

	1
	2
	3

►► Q. 7

b

Nombre de jours travaillés par semaine ?

JT

JTSN

c

Les jours travaillés sont-ils en général les mêmes d'une semaine sur l'autre ?

1. OUI
2. NON

	1
	2

JTSID

►► Q. 8

6

Quelles sont vos journées ou demi-journées de repos hebdomadaire ?

- Cocher les demi-journées concernées ; la durée totale de repos hebdomadaire doit être cohérente avec la réponse à la question 5b.

- | | | | |
|----------|----------------------|--------------------------|----|
| Lundi | 01. matin | <input type="checkbox"/> | 01 |
| | 02. après-midi | <input type="checkbox"/> | 02 |
| Mardi | 03. matin | <input type="checkbox"/> | 03 |
| | 04. après-midi | <input type="checkbox"/> | 04 |
| Mercredi | 05. matin | <input type="checkbox"/> | 05 |
| | 06. après-midi | <input type="checkbox"/> | 06 |
| Jeudi | 07. matin | <input type="checkbox"/> | 07 |
| | 08. après-midi | <input type="checkbox"/> | 08 |
| Vendredi | 09. matin | <input type="checkbox"/> | 09 |
| | 10. après-midi | <input type="checkbox"/> | 10 |
| Samedi | 11. matin | <input type="checkbox"/> | 11 |
| | 12. après-midi | <input type="checkbox"/> | 12 |
| Dimanche | 13. matin | <input type="checkbox"/> | 13 |
| | 14. après-midi | <input type="checkbox"/> | 14 |

	01
	02
	03
	04
	05
	06
	07
	08
	09
	10
	11
	12
	13
	14

►► Q. 9

REPHii

7

Depuis le début de l'année, quels ont été (lors de semaines normalement travaillées) :

1. le nombre minimum de jours travaillés
2. le nombre maximum de jours travaillés

JTSMIN

JTSMAX

8

Disposez-vous, en moyenne, d'au moins 48 heures consécutives de repos par semaine ?

1. OUI
2. NON
3. emploi du temps trop irrégulier pour pouvoir répondre

	1
	2
	3

REPH 48 (E)

9

a Vous arrive-t-il de travailler à votre **DOMICILE** ou dans un **LOCAL ATTENANT** ?

- 1. OUI, souvent
- 2. OUI, parfois
- 3. NON, jamais

1
2
3

►► Q. 10

DOMFREQ

b S'agit-il de votre **PRINCIPAL** lieu de travail ?

- 1. OUI
- 2. NON

1
2

DOMPRI

c En général, les périodes travaillées à **DOMICILE** ou dans un **LOCAL ATTENANT** obéissent-elles à des **CONTRAINTE**S HORAIRES ? (par exemple heures d'ouverture du magasin, de l'atelier, du cabinet...)

- 1. OUI
- 2. NON

1
2

DOMCTH

● La préparation de cours ou la correction de copies pour les enseignants, la comptabilité pour les indépendants, le travail rapporté à la maison pour les cadres n'obéissent en général pas à des contraintes horaires lorsqu'ils sont effectués en complément d'une activité professionnelle exercée principalement à l'extérieur.

10

a Vous arrive-t-il de travailler le **SAMEDI** (entre 0 et 24 h) ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

►► Q. 11

TSAM

b Quand vous travaillez le **SAMEDI**, est-ce plus de 4 heures ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

TSAMLG

11

a Vous arrive-t-il de travailler le **DIMANCHE** (entre 0 et 24 h) ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

►► Q. 12

TDIM

b Quand vous travaillez le **DIMANCHE**, est-ce plus de 4 heures ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

TDIMLG

12

a Travaillez-vous la **NUIT** (entre 22 h et 5 h) ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

TNUIT

b Quand vous travaillez la **NUIT**, est-ce plus de 4 heures ?

- 1. toujours
- 2. souvent
- 3. quelquefois
- 4. jamais

1
2
3
4

TNUITLG

SALARIÉS

►► Q. 13

NON SALARIÉS

►► Q. 17

- POUR LES SALARIÉS ►► Q. 13
- POUR LES NON SALARIÉS ►► Q. 17

13

a Comment sont déterminés vos horaires THÉORIQUES de travail ?

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. ils sont déterminés par l'entreprise sans possibilité de modification | 1 |
| 2. vous pouvez choisir entre plusieurs horaires fixes proposés par l'entreprise (par exemple horaires décalés ou certains emplois du temps d'enseignants) ... | 2 |
| 3. vos horaires sont modifiables par vous-même d'un jour à l'autre, dans un système du type "horaires à la carte" | 3 |
| 4. vos horaires sont variables d'un jour à l'autre, déterminés par vous-même | 4 |

HTTHEO

b Les jours où vous travaillez, vos horaires RÉELS de travail sont-ils en général ?

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. les mêmes tous les jours | 1 |
| 2. différents d'un jour à l'autre, mais les mêmes d'une semaine à l'autre | 2 |
| 3. les mêmes tous les jours de la semaine, mais différents d'une semaine à l'autre | 3 |
| 4. différents d'un jour à l'autre et variables d'une semaine à l'autre | 4 |

} ►► Q. 14

HTREEL

c S'agit-il d'horaires alternants ?

- | | |
|-----------------------------------------------------|---|
| 1. OUI | 1 |
| 2. NON | 2 |
| 1. 2 x 8, 2 équipes, 2 brigades, etc. | 1 |
| 2. 3 x 8, 3 équipes, 3 brigades, etc. ou plus | 2 |

HTALT

HTALTE

14

A quel type de contrôle d'horaires êtes-vous soumis ?

- | | |
|------------------------------------------------------|---|
| 1. aucun contrôle | 1 |
| 2. horloge pointeuse (et assimilé) | 2 |
| 3. signatures, fiches d'horaires (et assimilé) | 3 |
| 4. contrôle par l'encadrement | 4 |

CONTRH

15

Si, pendant vos heures de travail, vous souhaitez vous absenter quelques minutes, par exemple pour boire un café...

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. vous le faites quand vous le voulez et sans contrainte particulière | 1 |
| 2. vous devez vous faire remplacer | 2 |
| 3. vous devez demander l'autorisation | 3 |
| 4. vous ne pouvez vous absenter | 4 |

PAUSEC

16

Si vous devez vous absenter de votre travail pendant une heure ou deux, par exemple pour effectuer une démarche administrative...

- | | |
|-------------------------------------------------------------------|---|
| 1. vous le faites sans difficulté | 1 |
| 2. vous devez vous faire remplacer | 2 |
| 3. vous devez obtenir l'accord de votre employeur | 3 |
| 4. vous devez récupérer les heures de travail ainsi perdues | 4 |
| 5. vous prenez une demi-journée de congés payés | 5 |
| 6. en pratique vous ne pouvez vous absenter | 6 |

DEMADM

- POUR LES SALARIÉS ►► PARTIE B
- POUR LES NON SALARIÉS ►► Q. 17

17

Les jours où vous travaillez, vos horaires de travail sont-ils ?

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| 1. les mêmes tous les jours | 1 |
| 2. différents d'un jour à l'autre mais les mêmes d'une semaine à l'autre | 2 |
| 3. les mêmes tous les jours de la semaine, mais différents d'une semaine à l'autre | 3 |
| 4. différents d'un jour à l'autre et variables d'une semaine à l'autre | 4 |

HTHAB

ⓔ

LE TRAVAIL AU COURS DE LA JOURNÉE DE RÉFÉRENCE

Nous allons maintenant examiner plus en détail votre emploi du temps professionnel de la JOURNÉE DE RÉFÉRENCE (le _____), c'est-à-dire de la journée { d'HIER ; d'AVANT-HIER* } seule l'activité PRINCIPALE est prise en compte.

- Au fur et à mesure que vous cochez les réponses aux questions 18 à 22, renseignez le tableau 23 conformément aux instructions portées en marge.

Instructions pour remplir la colonne (OUI/NON) de présence des occupations du tableau 23.

18

HIER (AVANT-HIER*), avez-vous effectué un déplacement de longue durée à caractère professionnel ?

- OUI
- NON

→ Dans votre métier les déplacements de ce genre sont-ils très fréquents ?

- Si OUI, vérifier qu'il ne s'agit pas d'un trajet entre le domicile et le lieu de travail habituel.
- OUI
 - NON

1
2

JRDEP

1	4 OUI
2	1 OUI

JRDEPF

19

HIER (AVANT-HIER*), avez-vous suivi une FORMATION PROFESSIONNELLE ?

- OUI
- NON

→ Était-ce hors de votre domicile ?

- OUI, uniquement
- OUI, en partie
- NON, c'était chez vous

1
2

JRFOR

1	1 7 OUI	9 NON
2	1 7 9 OUI	
3	9 OUI	7 NON

JRFORD

20

HIER (AVANT-HIER*), entre 0 et 24 h, avez-vous travaillé effectivement, ne serait-ce qu'une heure, à votre DOMICILE ou dans un LOCAL ATTENANT ?

- Cette activité ne doit pas s'être limitée à de la formation professionnelle.

- OUI
- NON

1
2

JRDOM

1	8 NON
---	-------

21

► Si OUI

Il s'agit de votre PRINCIPAL lieu de travail ?

- OUI
- NON

1	4 OUI
2	8 OUI

JRDOMP

b

HIER (AVANT-HIER*), entre 0 et 24 h, mis à part cette activité CHEZ VOUS, avez-vous travaillé dans votre activité professionnelle PRINCIPALE ?

- Cette activité ne doit pas s'être limitée à un déplacement de longue durée, ni à une formation professionnelle.

- OUI
- NON

1	1 4 OUI
2	1 4 NON

JREXTC

22

► Si NON

HIER (AVANT-HIER*), entre 0 et 24 h, avez-vous travaillé effectivement ne serait-ce qu'une heure ?

- Cette activité ne doit pas s'être limitée à un déplacement de longue durée, ni à une formation professionnelle.

- OUI
- NON

1	1 4 OUI
2	1 4 NON

JREXT (E)

- Vérifier que la présence ou l'absence des occupations étudiées dans les questions 18 à 22 ont été correctement reportées dans le tableau 23.
- Si l'une des occupations 1 à 9 a été identifiée ("OUI" dans la colonne de présence) ► ► TABLEAU 23.
- Si aucune des occupations du tableau n'a été identifiée ► ► Q. 29.

OCCUPATIONS LIÉES A L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE PRINCIPALE AU COURS DE LA JOURNÉE DE RÉFÉRENCE

Type d'occupation		OUI	NON	Heure de début	Heure de fin																								
CAS GÉNÉRAL (Toutes occupations y compris les activités exercées principalement à domicile ou dans un local attenant)																													
1	Trajet domicile-lieu de travail :	1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
	1.1. aller			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
	1.2. retour			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
2	temps mort entre :	2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
	2.1. l'arrivée sur le lieu de travail et le début du travail			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
	2.2. l'arrêt du travail et le départ du lieu de travail			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
3	occupations professionnelles non incluses dans le temps de travail :	3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
	3.1. précédant immédiatement la journée de travail			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
	3.2. suivant immédiatement la journée de travail			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
4	activité professionnelle (y compris les pauses et les arrêts temporaires d'activité sur le lieu de travail)	4	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
	4.1. avant la pause repas			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
	4.2. après la pause repas			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
5	interruption d'activité professionnelle à votre initiative entraînant l'absence du lieu de travail (hors formation professionnelle)	5	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
				<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
6	pause repas (y compris trajet pour se rendre au lieu du repas)	6	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
				<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
7	formation professionnelle reçue	7	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
				<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
				JRHDii	JRHFii																								
CAS PARTICULIER (Activités à domicile ou dans un local attenant lorsque ce n'est pas le principal lieu de travail)																													
8	activité professionnelle	8	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
				<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
9	formation professionnelle reçue	9	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																									
				<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
AUTRES PÉRIODES ÉVENTUELLES																													
<p>● Préciser le type d'occupation et noter le code à 1 chiffre correspondant.</p>																													
			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
			<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn	<table border="1"> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> <tr><td> </td><td> </td><td>h</td><td> </td><td> </td><td>mn</td></tr> </table>			h			mn			h			mn
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
		h			mn																								
				JRHDCi	JRHFCi																								

● Si l'occupation 1 est présente dans le tableau (trajet domicile-lieu de travail)

24

Le trajet entre votre domicile et votre lieu de travail a-t-il eu HIER (AVANT-HIER*) la même durée que d'habitude (ou qu'en moyenne)?

● **ATTENTION!** La durée du trajet au cours de la journée de référence est celle correspondant aux horaires de l'occupation 1 du tableau 23. Donc les occupations personnelles (courses, conduite des enfants à l'école, ...) effectuées entre le domicile et le lieu de travail sont considérées comme faisant partie du trajet. Lorsqu'elles ont un caractère inhabituel ces occupations ont souvent pour effet d'augmenter la durée du trajet.

- 1. OUI
- 2. NON
- 3. Pas de durée moyenne

	1
	2
	3

JRTRA

→ **Quelle est la durée moyenne du trajet?**

.... **A l'aller**

	h		mn
--	---	--	----

JRTRAA

.... **Au retour**

	h		mn
--	---	--	----

JRTRAR

● Si l'occupation 4 est présente dans le tableau 23 (activité professionnelle):

- POUR LES SALARIÉS ▶▶ Q. 25
- POUR LES NON SALARIÉS ▶▶ Q. 27

25

Avez-vous bénéficié HIER (AVANT-HIER*), dans votre travail, de PAUSES RÉGLEMENTAIRES RÉMUNÉRÉES?

● La durée de ces pauses doit être comprise entre les heures de début et de fin de l'une des deux périodes pour l'occupation 4.1 ou 4.2

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

JRPAU

→ **Durée totale de ces PAUSES**

	h		mn
--	---	--	----

JRPAUD

26

a

HIER (AVANT-HIER*), pendant vos horaires de travail, y a-t-il eu des périodes où vous n'avez rien eu à faire?

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

▶▶ Q. 27

JRRAF

b

Pourquoi n'aviez-vous rien à faire?

- 1. parce que votre activité comporte naturellement des périodes "creuses" (garde, surveillance, activités de guichet ou de vente, ...)
- 2. pour des raisons accidentelles ou exceptionnelles (panne machine, inventaire, ...)
- 3. par manque de travail dans l'entreprise
- 4. parce que le travail est mal organisé dans l'entreprise
- 5. autres : Préciser :

	1
	2
	3
	4
	5

JRRAFR

c

Durée totale approximative de ces périodes?

- 1. moins d'une heure
- 2. 1 à 3 heures
- 3. plus de 3 heures

	1
	2
	3

JRRAFD

d

Avez-vous effectué certaines activités PERSONNELLES (lecture, tricot, jeux, télévision, sommeil...) pendant ces périodes?

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

JRRAFP

* Si l'enquête COMPLÉMENTAIRE est faite un LUNDI et si la personne est née un mois PAIR.

27

a HIER (AVANT-HIER*), la durée de votre travail a-t-elle été la durée habituelle (ou moyenne) pour ce jour de la semaine ?

● Tenir compte de la formation professionnelle reçue, du travail à domicile et des déplacements très fréquents.

- 1. OUI
- 2. NON
- 3. ne sait pas, car ses horaires de travail sont trop irréguliers

	1
	2
	3

► ► Q. 28

► ► Q. 28

b A-t-elle été :

- 1. plus longue
- 2. moins longue

JRDTM

	1
	2

→ Pourquoi a-t-elle été moins longue ?

● D'après la réponse en utilisant le code ci-dessous :

- 00. repos hebdomadaire
- 01. congés payés
- 02. consultation et soins médicaux
- 03. maladie, accident
- 04. obligations familiales (garde d'enfant malade, soins à une personne âgée, ...)
- 05. problème de transport
- 06. départ trop tardif du domicile
- 07. durée du repas plus longue que d'habitude
- 08. démarches administratives
- 09. courses, sports, loisirs
- 10. autres activités personnelles pendant la journée de travail
- 11. déplacement de longue durée inhabituel
- 12. horaires mobiles, horaires à la carte
- 13. autre forme de compensation de la longueur des horaires habituels (par exemple demi-journée de congés tous les mois en compensation du maintien d'un horaire hebdomadaire de 40 h)
- 14. horaires irréguliers
- 15. grève, conflit du travail
- 16. mauvais temps, réduction saisonnière d'activité
- 17. chômage partiel ou ralentissement des affaires
- 18. horaire de l'entreprise exceptionnellement plus court ce jour-là (sauf cas classés en 15, 16, 17).
- 19. autres raisons. Préciser

JRDTPM

--	--

JRDTRM

28

● Si les occupations 7 ou 9 sont présentes dans le tableau 23 (formation professionnelle reçue)

a Cette formation est-elle rémunérée ou financée par l'entreprise ?

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

b De quel type de formation s'agit-il ?

- 1. formation continue
- 2. formation en alternance, pour sa partie formation professionnelle proprement dite (contrats d'apprentissage, de qualification, d'adaptation, S.I.V.P., ...)
- 3. préparation à un examen ou un concours

JRFORR

	1
	2
	3

c S'agit-il d'une filière de promotion interne à votre entreprise ?

- 1. OUI
- 2. NON

JRFORT

	1
	2

JRFORF

● Pour ceux qui n'ont pas travaillé au cours de la JOURNÉE DE RÉFÉRENCE ► ► Q. 29

● Pour les autres ► ► PARTIE C

29

Vous n'avez pas travaillé HIER (AVANT-HIER*) dans votre activité professionnelle PRINCIPALE. Quelle en est la raison principale ?

● D'après la réponse en utilisant le code ci-dessous :

- 01. repos hebdomadaire
- 02. congés annuels, exceptionnels, jour férié, pont
- 03. repos compensateur
- 04. utilisation d'un crédit d'heures (horaires à la carte)
- 05. autre forme de compensation de la longueur des horaires habituels (par exemple une journée de congés tous les 2 mois en compensation du maintien d'un horaire hebdomadaire de 40 h)
- 06. congé légal de maternité
- 07. maladie, accident
- 08. obligations familiales (garde d'enfant malade, soins à une personne âgée, ...)
- 09. grève, conflit du travail
- 10. mauvais temps, réduction saisonnière d'activité
- 11. chômage partiel ou ralentissement des affaires
- 12. cessation d'activité
- 13. Autres raisons. Préciser

--	--

JRNONT (E)

* Si l'enquête COMPLÉMENTAIRE est faite un LUNDI et si la personne est née un mois PAIR.



LE TRAVAIL AU COURS DE LA SEMAINE DE RÉFÉRENCE

Nous allons maintenant passer en revue votre emploi du temps PROFESSIONNEL au cours des 6 JOURS qui PRÉCÉDENT celui que nous venons de décrire.

- Dans le questionnaire, on note J. RÉF. la journée de référence, J. RÉF. - 1 la veille cette journée et ainsi de suite jusqu'à J. RÉF. - 6. Il va de soi que des dénominations plus familières (jour de la semaine, quantième) sont à utiliser avec l'enquête. Vous pourrez les reporter dans les zones prévues à cet effet (le _____).
- Tenir compte dans le temps de travail du travail à domicile, de la formation professionnelle et des déplacements très fréquents ; exclure par contre les trajets domicile-lieu de travail, la pause repas et les interruptions d'activités du type de celles classées en 5 dans le tableau 23.

30

a

Avez-vous travaillé à DOMICILE ou dans un LOCAL ATTENANT au cours de cette période, ne serait-ce qu'une heure ?

1. OUI
2. NON

1
2

►► Q. 33

SRDOM

b

- D'APRÈS LES PARTIES A ET B, REPOSER LA QUESTION SI BESOIN :

Le PRINCIPAL lieu de travail de la personne est son DOMICILE ou un LOCAL ATTENANT ?

1. OUI
2. NON

1
2

►► Q. 34

SRDOMP

31

Indiquez pour chacun de ces 6 jours la DURÉE consacrée à ces travaux CHEZ VOUS :

- ATTENTION ! Cette question ne doit être posée que lorsque le PRINCIPAL lieu de travail N'EST PAS le DOMICILE ni un LOCAL ATTENANT ("NON" à Q. 30b).

a J. RÉF. - 6, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM6

b J. RÉF. - 5, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM5

c J. RÉF. - 4, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM4

d J. RÉF. - 3, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM3

e J. RÉF. - 2, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM2

f J. RÉF. - 1, soit le _____

	h		mn
--	---	--	----

SRDOM1

32

Mis à part cette activité CHEZ VOUS, avez-vous travaillé au cours de cette période dans votre activité professionnelle PRINCIPALE ?

1. OUI
2. NON

1
2

►► Q. 34

►► Q. 40

SREXTC (E)

33

Au cours de cette période, avez-vous travaillé effectivement, ne serait-ce qu'une heure, dans votre activité professionnelle PRINCIPALE ?

1. OUI
2. NON

1
2

►► Q. 40

SREXT

Pour chacun des 6 jours, indiquez les heures de début et de fin des périodes travaillées.

- Pour les personnes qui ont répondu à Q. 31, exclure les périodes mentionnées à cette question pour éviter tout double compte.

J. RÉF. – 6, soit le _____

- Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR6HF3

- Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="checkbox"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="checkbox"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="checkbox"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...) ..	<input type="checkbox"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="checkbox"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="checkbox"/>	6

SR6NON

J. RÉF. – 5, soit le _____

- Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR5HF3

- Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="checkbox"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="checkbox"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="checkbox"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...) ..	<input type="checkbox"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="checkbox"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="checkbox"/>	6

SR5NON (E)

J. RÉF. - 4, soit le _____

● Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR4HF3

● Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="checkbox"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="checkbox"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="checkbox"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...)	<input type="checkbox"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="checkbox"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="checkbox"/>	6

SR4NON

J. RÉF. - 3, soit le _____

● Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	h	<input type="text"/>	mn	SR3HF3

● Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="checkbox"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="checkbox"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="checkbox"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...)	<input type="checkbox"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="checkbox"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="checkbox"/>	6

SR3NON (E)

J. RÉF. - 2, soit le _____

● Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR2HF3

● Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="text"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="text"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="text"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...)	<input type="text"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="text"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="text"/>	6

SR2NON

J. RÉF. - 1, soit le _____

● Si la journée a été travaillée, au moins en partie

1 ^{re} période	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HD1
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HF1
2 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HD2
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HF2
3 ^e période (éventuelle)	heure de début d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HD3
	heure de fin d'activité	<input type="text"/>	mn	SR1HF3

● Si la journée n'a pas été travaillée (mis à part éventuellement les activités chez soi mentionnées à Q. 31).

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé au cours de cette journée ?

1. repos hebdomadaire	<input type="text"/>	1
2. congés (congés annuels, repos compensateur, ...)	<input type="text"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="text"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...)	<input type="text"/>	4
5. début ou cessation d'activité	<input type="text"/>	5
6. sans objet car la personne considère qu'elle a travaillé normalement (exemple : un médecin qui travaille surtout à l'hôpital, mais qui, ce jour-là, consulte à son cabinet à domicile)	<input type="text"/>	6

SR1NON

- Pour ceux qui ont travaillé hors de chez eux, ou chez eux s'il s'agit de leur principal lieu de travail (réponse à Q. 34-Q. 39) ► ► PARTIE D
- Pour ceux qui n'ont pas travaillé au cours de la période ou qui ont seulement travaillé chez eux sans que ce soit leur principal lieu de travail ► ► Q. 40

Pour quelle raison principale n'avez-vous pas travaillé ?

1. congé légal de maternité	<input type="text"/>	1
2. congés annuels, repos compensateur, autres congés	<input type="text"/>	2
3. raisons personnelles (maladie, obligations familiales, grève, ...)	<input type="text"/>	3
4. manque de travail (chômage partiel, mauvais temps, réduction d'activité, ...)	<input type="text"/>	4
5. Autres cas. Préciser :	<input type="text"/>	5

SRNONT (E)

D LES CONGÉS

- Pour ceux qui sont entrés dans leur entreprise après le mois de FÉVRIER 1987 (cf. aide-mémoire) ► ► PARTIE F
- Pour ceux qui travaillent à temps PARTIEL (cf. aide-mémoire) ► ► PARTIE E

41

Au cours des 12 DERNIERS MOIS avez-vous interrompu votre activité pendant une durée totale de plus de 3 mois ?

- Ne pas retenir dans les interruptions les congés annuels.
- On entend par interruption d'activité les périodes où la personne n'a pas travaillé du tout pour des raisons personnelles (maladie, maternité, congés formation, ...) ou en raison de la fermeture de l'entreprise pendant une longue durée.

1. OUI
2. NON

	1
	2

► ► PARTIE F

ACTINT

- POUR LES SALARIÉS ► ► Q. 42a
- POUR LES NON SALARIÉS ► ► Q. 48

42

a

A combien de jours de CONGÉS ANNUELS avez-vous droit, personnellement, de manière régulière ?

- Y compris congés liés à des facteurs individuels comme l'ancienneté ; non compris les jours de fractionnement, les congés exceptionnels, les congés maladie et les autorisations d'absence.
- Notez la réponse soit sous la forme "nombre de semaines + nombre de jours complémentaires", soit sous la forme "nombre de jours ouvrés" ; dans ce dernier cas faites préciser la notion de jours ouvrés en demandant le nombre de jours ouvrés par semaine utilisé pour le calcul.

nombre de semaines CASEM

..... + nombre de jours complémentaires CAJC

OU

nombre de jours ouvrés CAJO

..... sur la base d'un nombre de jours ouvrés par semaine égal à CAJOS

- ATTENTION ! La plupart des réponses doivent se situer entre 5 et moins de 6 semaines (25 à moins de 30 jours ouvrés sur la base de 5 jours ouvrés par semaine). En cas de réponse hors de cette fourchette bien vérifier qu'il n'y a pas erreur de calcul ou mauvaise compréhension de la question.

b

Y a-t-il une partie des congés auxquels vous avez droit que vous n'avez pas pris ?

- Si OUI s'assurer qu'il ne s'agit pas de congés qui seront pris ultérieurement mais bien de congés "perdus".

1. OUI
2. NON

	1
	2

CANON

--	--

CANONN

43

Avez-vous bénéficié, au cours des 12 derniers mois, de congés pour événement exceptionnel ? (événements familiaux, déménagement, ...)

1. OUI
2. NON

	1
	2

CAEXC

--	--

CAEXCN

44

Au cours des 12 derniers mois avez-vous pris des congés sans solde ?

1. OUI
2. NON

	1
	2

CASSO

--	--

CASSON

→ Nombre de jours ouvrés

45

a Au cours des 12 derniers mois avez-vous pris vos congés en plusieurs périodes ?

- 1. OUI
- 2. NON

1
2

Q. 46

En autant de périodes que vous le voulez ?

- 1. OUI
- 2. NON

1
2

b En prenant vos congés en plusieurs fois ou à certaines périodes de l'année avez-vous bénéficié de jours de congés supplémentaires (du type jour de fractionnement) ?

- 1. OUI
- 2. NON

1
2

Nombre de jours ouvrés

• Les jours signalés ici ne doivent pas avoir été déjà décomptés à la question 42a ; s'il y en a plus de 2 vérifiez que la question a été bien comprise.

--

46

Est-ce vous qui déterminez les dates de votre principale période de congés ?

- 1. OUI, vous pouvez partir à peu près quand vous voulez
- 2. OUI, mais vous avez un choix limité
- 3. NON, vous partez quand votre entreprise ferme
- 4. NON, l'entreprise vous impose les dates
- 5. NON, votre travail ne vous laisse pas le choix

1
2
3
4
5

47

a Lorsqu'un jour où vous auriez normalement dû travailler tombe un jour FÉRIÉ travaillez-vous quand même ?

- 1. OUI, toujours
- 2. OUI, souvent
- 3. OUI, rarement
- 4. NON, jamais

1
2
3
4

Q. 47c

b Quand vous travaillez les jours FÉRIÉS, cela vous donne-t-il des jours de congés supplémentaires en compensation ?

- 1. OUI, en général
- 2. OUI, parfois
- 3. OUI, rarement
- 4. NON, jamais

1
2
3
4

c Quand vous ne travaillez pas les jours FÉRIÉS, est-ce que vous récupérez les heures perdues en travaillant plus les autres jours ?

- 1. OUI, en général
- 2. OUI, parfois
- 3. OUI, rarement
- 4. NON, jamais
- 5. travaille toujours les jours fériés (1 à Q. 47a)

1
2
3
4
5

• POUR LES SALARIÉS ► ► PARTIE E
 • POUR LES NON SALARIÉS ► ► Q. 48

48

Lorsqu'un jour où vous auriez normalement dû travailler tombe un jour FÉRIÉ travaillez-vous quand même ?

- 1. OUI, toujours
- 2. OUI, souvent
- 3. NON, rarement
- 4. NON, jamais

1
2
3
4

49

Au total, sans tenir compte des jours FÉRIÉS, combien avez-vous pris de jours de congés au cours des 12 derniers mois ?

• Notez la réponse soit sous la forme "nombre de semaines + nombre de jours complémentaires", soit sous la forme "nombre de jours ouvrés"; dans ce dernier cas faites préciser la notion de jours ouvrés en demandant le nombre de jours ouvrés par semaine utilisé pour le calcul.

nombre de semaines

..... + nombre de jours complémentaires

OU

nombre de jours ouvrés

..... sur la base d'un nombre de jours ouvrés par semaine égal à

	CASEMI
	CAJCI
	CAJOI
	CAJOSI



L'ÉVOLUTION DU TEMPS DE TRAVAIL AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

50

► Pour ceux qui travaillent à temps PLEIN
Avez-vous travaillé à temps PARTIEL au cours des 12 derniers mois ?

► Pour ceux qui travaillent à temps PARTIEL
Avez-vous travaillé à temps PLEIN au cours des 12 derniers mois ?

1. OUI
2. NON

	1
	2

► ► PARTIE F

ANTPTP

- POUR LES SALARIÉS ►► Q. 51
- POUR LES NON SALARIÉS ►► Q. 53

51

Au cours des 12 derniers mois avez-vous effectué des HEURES SUPPLÉMENTAIRES rémunérées (heures au-delà de 39 h ou de la durée équivalente dans votre profession) ?

- Si la personne travaille à temps partiel, proratiser la durée de référence à partir de laquelle les heures de travail sont considérées comme supplémentaires.

1. jamais
2. rarement
3. souvent
4. habituellement

	1
	2
	3
	4

ANHSUP

52

Au cours des 12 derniers mois avez-vous été en CHÔMAGE PARTIEL ?

1. OUI
2. NON

	1
	2

ANCHOP

- POUR TOUS

53

a Y a-t-il des MOIS de l'année où votre durée effective de travail A AUGMENTÉ parce qu'il y avait PLUS de travail à faire dans l'entreprise ?

1. OUI
2. NON

→ Lesquels ?

01. Mars 1987
02. Avril 1987
03. Mai 1987
04. Juin 1987
05. Juillet 1987
06. Août 1987
07. Septembre 1987
08. Octobre 1987
09. Novembre 1987
10. Décembre 1987
11. Janvier 1988
12. Février 1988

	1
	2

ANDP

	01
--	----

	02
--	----

	03
--	----

	04
--	----

	05
--	----

	06
--	----

	07
--	----

	08
--	----

	09
--	----

	10
--	----

	11
--	----

	12
--	----

ANDPi

b

Y a-t-il des MOIS de l'année où votre durée effective de travail A DIMINUÉ parce qu'il y avait MOINS de travail à faire dans l'entreprise ?

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

→ Lesquels ?

- 01. Mars 1987
- 02. Avril 1987
- 03. Mai 1987
- 04. Juin 1987
- 05. Juillet 1987
- 06. Août 1987
- 07. Septembre 1987
- 08. Octobre 1987
- 09. Novembre 1987
- 10. Décembre 1987
- 11. Janvier 1988
- 12. Février 1988

ANDM

	01
	02
	03
	04
	05
	06
	07
	08
	09
	10
	11
	12

c

● Si OUI à Q. 52a ou Q. 52b

Ces périodes où la durée du travail a été DIFFÉRENTE du reste de l'année sont-elles en général les MÊMES d'une année à l'autre ?

- 1. OUI
- 2. NON

	1
	2

ANDMii

ANDMEM

F **ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES SECONDAIRES**

54

Avez-vous travaillé, au cours des 30 DERNIERS JOURS, dans le cadre d'une activité professionnelle secondaire ?

On appelle activité professionnelle SECONDAIRE une activité professionnelle qui est :

- DISTINCTE de l'activité professionnelle PRINCIPALE
- RÉMUNÉRÉE directement ou sinon qui contribue à augmenter les revenus de la famille par l'aide apportée à l'un de ses membres dans son travail.

1. OUI
 2. NON

→ dans combien d'activités SECONDAIRES distinctes?

	1
	2

▶▶ **PARTIE G**

AS30

ⓔ

AS30N

55

Nous allons maintenant examiner un peu plus en détail les principales caractéristiques de la DERNIÈRE (ou la seule s'il n'y en a qu'une) activité professionnelle SECONDAIRE que vous avez exercée.

Dans votre activité professionnelle SECONDAIRE aidez-vous un membre de votre famille dans son travail sans être salarié ?

1. OUI
 2. NON

	1
	2

ASAI DF

56

Exercez-vous votre activité professionnelle SECONDAIRE à votre compte ?

1. OUI
 2. NON

	1
	2

ASIND

57

D'où provient principalement la rémunération liée à votre activité professionnelle SECONDAIRE ?

1. de l'État
 2. des collectivités locales
 3. d'associations à but non lucratif
 4. d'entreprises publiques
 5. d'entreprises privées
 6. de particuliers

	1
	2
	3
	4
	5
	6

ASREM

58

● *Tendre la carte code n° 2.*

Situez le domaine de votre activité professionnelle SECONDAIRE à l'aide de la grille figurant sur la carte.

● *Reporter le code correspondant ; si "99" préciser :*

.....

--	--	--

ASACT

59

Où s'exerce votre activité professionnelle SECONDAIRE ?

1. uniquement à votre domicile
 2. principalement à votre domicile, mais aussi à l'extérieur
 3. principalement à l'extérieur, mais aussi à votre domicile
 4. uniquement à l'extérieur

	1
	2
	3
	4

ASLIEU

60

Quelle est sa fréquence ?

- 1. quotidienne

	1
--	---
- 2. plus d'un jour sur deux

	2
--	---
- 3. au moins une fois par semaine

	3
--	---
- 4. au moins une fois par mois

	4
--	---
- 5. c'est une activité saisonnière : fréquence élevée à certaines périodes de l'année, faible à d'autres

	5
--	---
- 6. c'est une activité très irrégulière

	6
--	---
- 7. c'est une activité occasionnelle

	7
--	---

ASFRQ

→ **nombre d'heures de travail par MOIS, en moyenne (si la moyenne est trop difficile à évaluer, donnez la durée travaillée au cours des 30 derniers jours)**

--	--	--	--

ASFRQN

61

Pour quelles raisons exercez-vous une activité professionnelle SECONDAIRE en plus de votre activité PRINCIPALE ? (plusieurs réponses possibles).

- 1. pour accroître vos revenus

	1
--	---
- 2. en vue d'un changement d'activité professionnelle principale

	2
--	---
- 3. pour rendre service

	3
--	---
- 4. parce que vous y trouvez des satisfactions, sur le plan personnel et humain ...

	4
--	---
- 5. pour enrichir votre expérience professionnelle

	5
--	---

ASRSi (E)

E OPINIONS SUR LES HORAIRES DE TRAVAIL

Je vais vous citer un certain nombre d'opinions possibles sur vos horaires de travail (il s'agit de l'activité professionnelle PRINCIPALE). Vous me direz si vous êtes d'accord ou non avec chacune des propositions.

- La personne peut ne pas être concernée, compte tenu de ses horaires de travail, par certaines des questions (celles précédées d'*). Dans ce cas cocher directement la réponse "sans objet" sans poser la question.

62

* Vos temps de transport sont corrects

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPTRAN

63

Votre durée quotidienne de travail est trop longue

1. OUI

	1
	2
2. NON

	2
--	---

OPDLON

64

* La durée de votre pause repas est suffisante

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPPAUSE

65

Vous commencez à travailler trop tôt

1. OUI

	1
	2
2. NON

	2
--	---

OPTTOT

66

Vous finissez de travailler trop tard

1. OUI

	1
	2
2. NON

	2
--	---

OPTTAR

67

* Vos horaires sont trop irréguliers

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPHIRR

68

* Cela vous gêne de travailler le week-end

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPTWE

69

* Cela vous gêne de travailler la nuit

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPTNUI

70

* Avoir souvent moins de 48 heures consécutives de repos hebdomadaire est gênant

1. OUI

	1
	2
	3
2. NON

	2
--	---
3. sans objet

	3
--	---

OPR48

71

La durée de vos congés est suffisante

1. OUI

	1
	2
2. NON

	2
--	---

OPDCON

72

Dans l'ensemble vos horaires de travail sont satisfaisants

1. OUI

	1
	2
2. NON

	2
--	---

OPHOR (E)